**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande

**Band:** 32 (1906)

Heft: 4

Inhaltsverzeichnis

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 11.12.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Bulletin technique de la Suisse romande

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES. — Paraissant deux fois par mois.

Rédacteur en chef: M. P. HOFFET, professeur à l'Ecole d'Ingénieurs de l'Université de Lausanne.

Secrétaire de la Rédaction : M. F. GILLIARD, ingénieur.

SOMMAIRE: Usine de Hauterive, par M. A. Wæber, ingénieur (suite). — Irrigation pérenne des Bassins de la Moyenne Egypte, par M. Edm. Béchara, ingénieur (suite). — **Divers**: Les corrections de fleuves et de torrents en Suisse en 1905. — Tunnel du Simplon: Etat des travaux au mois de janvier 1906. — Informations. — Bibliographie: Ouvrages reçus. — Sociétés: Société fribourgeoise des ingénieurs et architectes: Assemblée générale statutaire, du 21 janvier 1906 (suite et fin). — Concours: Bâtiment d'Ecole de Reconvilier. — Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne: Offre d'emploi.

## Usine de Hauterive.

Par A. WÆBER, ingénieur.

(Suite)1.

## Installations électriques de l'usine.

Alternateurs. — Les alternateurs, au nombre de 6, ainsi que les 3 excitatrices, ont été construits par la Société d'électricité Alioth, à Mönchenstein, Bâle (fig. 19 et 21).

Ce sont des machines à axe vertical, du type à pôles inducteurs bobinés, tournants ; elles ont 20 pôles et font 300 tours ; l'induit est bobiné en étoile, pour fournir du courant triphasé. Ces dynamos ont été construites pour débiter 950 kilovolt-ampères à la fréquence de 50 périodes par seconde et à la tension de 8000 volts, soit 760 kilowatts, avec un décalage correspondant à un cos  $\varphi$  égal à 0,80 ; elles absorbent dans ces conditions 1100 chev. Le courant d'excitation, qui leur est fourni par des générateurs indépendants, à la tension de 120 volts, est de 60 ampères à pleine charge.

Le réglage de ces machines à pleine charge est de  $94\,^0/_0$  et de  $91\,^0/_0$  à demi-charge ; leur chute de tension à pleine charge est de  $5\,^0/_0$  environ pour cos  $\varphi=1$  et de  $15\,^0/_0$  environ pour cos  $\varphi=0,80$ . L'élévation au-dessus de la température ambiante, après une marche à pleine charge de 24 heures, est inférieure à  $20^{\circ}$  C. dans les parties mobiles et à  $40^{\circ}$  C. dans les parties fixes. Les isolements ont supporté aux essais une tension de  $25\,000$  volts. Les parties tournantes des alternateurs ont été calculées pour résister au double de la vitesse linéaire normale et ont soutenu avec succès une épreuve de vitesse d'emballement équivalant au double de la vitesse prévue.

Chaque machine pèse environ 43 tonnes, dont 13,5 tonnes pour la partie tournante. L'induit a un diamètre extérieur de 3<sup>m</sup>,48 et un diamètre intérieur de 2<sup>m</sup>,27. Le diamètre de l'inducteur est de 2<sup>m</sup>,25. L'entrefer est de 10 mm.

Chaque unité est pourvue d'un régulateur à servomoteur mécanique, proportionnant à chaque instant la puissance de la turbine à l'énergie électrique nécessaire. Les alternateurs ont été soumis à une épreuve de surcharge au frein hydraulique; on a monté la tension aux bornes jusqu'à 11 000 volts.

Excitatrices. — Les excitatrices sont aussi à axe vertical, avec la partie tournante calée sur l'arbre qui porte la roue de la turbine. Ce sont des machines de 60 kw. à 125 volts et 600 tours.

Tableaux et distribution dans l'usine. — La disposition générale de l'usine a été étudiée en vue de rendre toutes les parties indépendantes les unes des autres (fig. 22).

Excitation. — Le courant des excitatrices est amené à un tableau unique à 3 panneaux, soit un par machine. L'excitation générale de l'usine est divisée en deux parties indépendantes, reliées sur les mêmes rails collecteurs. Le réglage de la tension des alternateurs peut se faire de deux manières: premièrement par le rhéostat de champ de chaque machine, grâce à la grande sensibilité des régulateurs des turbines; deuxièmement, pour toutes les machines en service, à la main ou par un régulateur automatique Thury, agissant sur le champ des excitatrices.

Alternateurs. — A chaque alternateur correspond un tableau spécial, logé dans une chambre à part et qui porte les appareils indiqués dans le schéma. Il est à noter que tous les interrupteurs des machines sur les tableaux sont des interrupteurs à huile à déclenchement brusque, avec relais à temps branchés sur les deux phases. La marche en parallèle des alternateurs n'offre aucune difficulté par suite du régulateur de vitesse des turbines.

Distribution. — Le courant est amené des génératrices au tableau par des câbles monophasés isolés pour 10 000 volts. Ils ont été fournis par la maison Aubert, Grenier & Cie, à Cossonay, et jusqu'à ce jour ils se sont comportés à notre entière satisfaction.

Des tableaux de chaque génératrice, le courant est conduit, toujours par phase, dans la salle des connexions, située au 1er étage; il passe là par deux interrupteurs à huile, avec coupe-circuits, permettant de distribuer indifféremment le courant sur 2 séries de 3 rails collecteurs

¹ Voir Nº du 10 février 1906, page 25.